

LCL LE CREDIT LYONNAIS



BIENVENUE

Les membres des Organisations Syndicales présents au sein du CCE LCL attirent l'attention de la Direction sur les inquiétudes du personnel concernant le déploiement de l'offre « BIENVENUE » dans le réseau.

Les présentations ont été différentes selon les DDR, et aussi selon les DR. Si les Instances Représentatives du Personnel ont été informés via une présentation souple et édulcorée, les salariés ont reçu une diffusion beaucoup plus dirigiste voir radicale dans les unités. Pourquoi ?

Nous sommes conscients que la qualité de l'accueil en Agence constitue un élément important de la satisfaction des clients de LCL. Le projet « BIENVENUE » définit les comportements, les rituels de l'accueil, mais aussi les tenues vestimentaires.

Pourquoi instituer un rituel théâtral à la limite du grotesque lors des ouvertures de nos agences ?

Pourquoi vouloir définir un code vestimentaire, imposer des règles abusives portant atteinte à la liberté de chacun ?

Notre règlement intérieur de novembre 2007 est très clair à ce sujet et stipule :

« Les membres du personnel doivent adopter dans l'exercice de leur fonction une tenue, un comportement et des attitudes qui respectent la liberté, la dignité de chacun ». Fondamentaux déjà appliqués dans une très grande majorité de nos agences.

Les Elus que nous sommes exigeant, que ce règlement soit respecté et que la raison l'emporte.

Les Organisations Syndicales de LCL affirment que ce n'est pas par la contrainte que l'on amène les salariés à adhérer à un projet, mais par une meilleure communication, par les échanges et par l'ECOUTE de tous les acteurs.

OUI au respect des clients

Mais OUI aussi au respect, à la liberté des salariés.